



DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Session optimale (3 jours +1)

Contenu

- Rôles et missions du DS
- Les interlocuteurs du DS
- Les pratiques syndicales sources de développement
- La Négociation Annuelle Obligatoire
- L'animation de la section syndicale
- Les moteurs et les freins de la mobilisation
- Les piliers du pouvoir syndical
- Le développement de la CFDT dans l'entreprise

Objectifs

- **Comprendre le rôle et les missions du délégué syndical.**
- **Intégrer les prérogatives et moyens d'action du DS.**
- **Situer le délégué syndical dans son lien avec la SSE et le syndicat.**



Intervenants et nombre de participants

- 2 animateurs du **Syndicat**.
- 12 à 15 participants.

Déroulement et inscriptions

- **Durée : 3 jours + 1 jour** (6 mois plus tard)
- **Délai d'inscription** : 1 mois à minima.
- **Lieu de la session** : territoire du Syndicat.
- **Renseignements et inscriptions** : auprès du Syndicat.

Public concerné et pré-requis

- Fiche disponible auprès du :
secteur Formation de la FCE-CFDT
47/49, avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19
Mèl. : formation.syndicale@fce.cfdt.fr

- Nouveaux délégués syndicaux.
- Avoir suivi la session « Bienvenue à la FCE-CFDT ».